AVIS PUBLIC

Saint-Léonard
Montréal

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1870-16

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées, que lors de sa séance ordinaire tenue le 1er novembre 2004, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté un projet de règlement intitulé : *« Règlement modifiant le règlement concernant le plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Saint-Léonard (numéro 1870, modifié) »*.

Une assemblée publique de consultation sera tenue, concernant ce projet de règlement, **le jeudi 25 novembre 2004, à 17 h, au bureau Accès Saint-Léonard situé au 8400, boulevard Lacordaire**, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption, et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement ci-dessus mentionné modifie le règlement concernant le plan d'urbanisme numéro 1870, tel qu'amendé, de façon à créer une nouvelle aire d'affectation habitation H08-08, à même une partie de l'aire d'affectation industrie I08-02, et à y préciser une densité brute d'occupation du sol variant entre 0.10 et 1.30.

Les aires d'affectation habitation H08-08 et industrie I08-02 sont illustrées au plan ci-dessous.

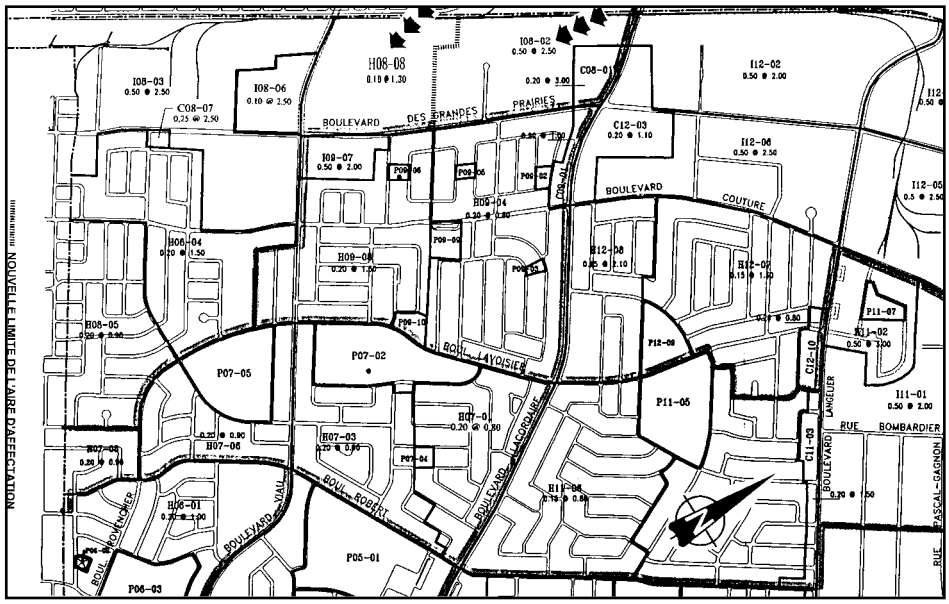

Ce projet de règlement et le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire, durant les heures régulières de bureau, soit : du lundi au jeudi, de 8 h à 11 h 45, de 12 h 45 à 16 h 45, et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Donné à Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, ce 10e jour de novembre 2004.

LE SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT SUBSTITUT,
Me GUYLAINE CHAMPOUX